

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Une nouvelle liaison cyclable entre Caen et Hérouville Saint-Clair

Caen la mer aménage des pistes et liaisons cyclables pour faciliter la pratique du vélo au quotidien. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du déploiement de son schéma cyclable communautaire. Désormais il est possible de rejoindre Caen ou Hérouville Saint-Clair par une nouvelle liaison cyclable.

Des aménagements sécurisés pour un meilleur partage de l'espace public

Situé entre les deux communes les plus peuplées du Calvados : Caen et Hérouville Saint-Clair, l'échangeur de la Pierre Heuzé compte parmi les secteurs urbains denses. Pour permettre le franchissement cyclable dans cette zone, plusieurs aménagements structurants ont été conçus. Ainsi, les trottoirs ont été élargis pour créer deux pistes cyclables de part et d'autre du pont. Ces aménagements permettent aux piétons et cyclistes de circuler dans un espace partagé et sécurisé, où chaque mode de déplacement trouve sa place.

Autour des deux giratoires, des pistes cyclables bidirectionnelles ont été créées. Pour sécuriser les déplacements, les traversées cyclables sont accompagnées par de la signalisation spécifique et certaines sont équipées de plateaux surélevés. Des barrières ont été positionnées à certains endroits pour sécuriser les piétons et inciter les automobilistes à ralentir aux abords de ces zones de rencontre.

LA POLITIQUE DE CAEN LA MER EN FAVEUR DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Face au dérèglement climatique et à la nécessité de déployer des mobilités plus durables, Caen la mer s'est dotée, depuis 2019, d'un schéma cyclable communautaire afin d'identifier les aménagements permettant de relier les communes du territoire entre elles. Objectif : développer le maillage cyclable lorsque cela est possible, pour le rendre plus attractif et faciliter la pratique du vélo au quotidien. Un montant annuel de 3 millions d'euros sur le budget général de Caen la mer est consacré à la réalisation de nouveaux aménagements. Cette nouvelle liaison cyclable, inscrite dans les priorités de réalisation de ce dispositif structurant, vient ainsi compléter le maillage existant.

CHIFFRES CLÉS DU CHANTIER

- **Coût** : 439 714 € HT
- **Financeurs** :
 - Communauté urbaine Caen la mer – 182 215 €
 - Département du Calvados – 171 924 €
 - Etat, appel à projets fond national « mobilités actives » - 85 575 €
- **Maîtrise d'ouvrage** : Communauté urbaine Caen la mer
- **Maîtrise d'œuvre** : Servicad
- **Longueur aménagée** : 700 m
- **Durée totale du chantier** : de février à juin 2022



Traversées cyclables



Plateau aménagé aux abords des passages piétons et continuités cyclables